



Demande de subvention

Année 2026

Date limite de retour des dossiers
16 février 2026

A retourner accompagné des pièces jointes

- Soit par mail : sportsetassociations-lavelanet@orange.fr
- Soit par courrier postal : Service Associations – 40 ter Avenue Alsace Lorraine, 09300 Lavelanet
- Soit à déposer en main propre au Service Associations

Nom de l'association :

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Dossier complet : Oui Non

INFORMATIONS PRATIQUES

1- Constitution du dossier

Dans la mesure du possible, le dossier est à remplir directement à partir du fichier numérique PDF. Si vous avez besoin d'aide concernant le remplissage merci de contacter le service Associations.

Les pièces suivantes doivent **obligatoirement** être jointes au dossier :

- Le formulaire de demande de subvention complété
- Les comptes annuels / bilan financier approuvés du dernier exercice clos **par le Président ou l'expert-comptable**
- Le dernier rapport d'activité.** Il peut revêtir la forme de votre choix mais il doit comporter le détail des actions menées lors de la dernière saison d'activité. Il peut s'agir du compte-rendu de l'Assemblée Générale, d'un rapport moral, d'une note de synthèse rédigée par le Président
- Le dernier procès-verbal d'assemblée générale
- La composition à jour du bureau
- Un RIB
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile
- Le budget prévisionnel de l'association pour 2026** : un modèle est fourni dans le dossier mais vous pouvez joindre un autre type de budget prévisionnel si vous le souhaitez

Seulement pour les nouvelles associations ou s'il y a eu des modifications récentes, les pièces suivantes doivent être également jointes au dossier :

- Les statuts de l'association signés
- Le récépissé de déclaration délivré en Préfecture

Vous pouvez joindre tout autre document qui vous semble utile : revue de presse, article, plaquette,...

Circuit de demande de subvention



INFORMATIONS PRATIQUES

2- Définition et conditions d'éligibilité

➤ La définition d'une subvention dans la loi :

L'article 9-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 dispose que « Constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives [...], justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. [...] »

➤ Ce qui se traduit par :

- toute subvention est facultative et doit faire l'objet d'une demande préalable de financement par le bénéficiaire
- l'initiative et la définition du projet ou de l'activité subventionné(e) sont toujours portés par l'organisme bénéficiaire
- la subvention ne répond pas à un besoin exprimé par une autorité publique, la subvention n'est pas la contrepartie d'une prestation de service
- le projet est d'intérêt général ou doit répondre à un **intérêt public local** : la subvention doit répondre aux besoins de la population ou au développement de la collectivité / l'action de l'association doit entrer dans le champ de compétence de la collectivité et avoir un impact localement
- une subvention peut être versée en numéraire (somme d'argent) ou en nature (mise à disposition d'un équipement, d'un local, de personnels, de matériels)
- les subventions peuvent être accordées pour financer un projet ou une action que la collectivité considère d'intérêt public local (subvention de projet) ou pour financer globalement l'activité de l'organisme subventionné (subvention de fonctionnement), ou encore pour financer un investissement (subvention d'investissement)
- la restitution de la subvention peut être exigée lorsque l'association bénéficiaire n'a pas respecté les conditions pour en disposer

➤ Conditions d'éligibilité

Toute association dont les activités et le siège social sont situés sur le territoire communal, mais aussi les associations porteuses de manifestations se déroulant sur Lavelanet ou dont l'action présente un intérêt pour la Ville sont susceptibles de percevoir une subvention municipale.

Toutefois, elles doivent répondre préalablement à des conditions générales qui sont les suivantes.

L'association doit impérativement, à la date de la demande de subvention :

- être légalement déclarée et enregistrée au répertoire national des associations (RNA) ;

- avoir un numéro SIREN, auprès de l'INSEE ;
- avoir un projet en faveur du territoire communal ;
- avoir présenté un dossier de demande de subvention

➤ Engagement de l'association

Les associations bénéficiaires s'engagent à apposer le logo, selon la charte graphique de la ville, et/ou à mentionner la participation de la ville de Lavelanet sur tous les supports de communication.

LE LOGOTYPE

A NE PAS FAIRE :



Logo dans un carré ou dans un rectangle blanc ou filet autour



Logo avec une ombre portée



Logo déformé



Logo déformé

A FAIRE :



Logo type portrait



Logo bannière

Pour rappel, le logo de la Commune est obligatoire sur les affiches de tous les événements se déroulant sur le territoire communal.

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

1

Nom – Dénomination de l'association :

Sigle :

N°SIRET :

N° RNA :

Objet général de l'association (correspondant à l'objet indiqué dans les statuts) :

2

Coordonnées de l'association

**ces coordonnées pourront être utilisées dans le cadre de la communication envers le public (site internet, guide des associations)*

N° téléphone :

Adresse mail :

Adresse du siège social :

3

Identification du responsable légal

Prénom :

Nom :

N° téléphone :

Adresse mail :

Fonction au sein de l'association :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention (si différente du responsable légal)

Prénom :

Nom :

N° téléphone :

Adresse mail :

Fonction au sein de l'association :

4

Composition du bureau

Fonction	Nom – Prénom	Téléphone

5

Association employeuse

Catégorie	Moyens humains (au 31 décembre de l'année écoulée)
Nombre de salariés <i>dont nombre d'emplois aidés</i>	
Nombre de salariés en ETP <i>(Équivalent Temps Plein)</i>	
Nombre de volontaires <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex : service civique)</i>	

Détaillez le statut des salariés (encadrant, entraîneur, joueur, intervenant...)

--

Informations adhérents*

Nombre d'adhérents / licenciés	
2024	2025

*Les adhérents représentent l'ensemble des membres (licenciés, bénévoles...) de l'association. Ce sont les membres de l'association qui ont souscrit une adhésion à l'association pour bénéficier des activités de celle-ci. .

Répartition des adhérents / licenciés en 2025

- 12 ans	12-18 ans	18-60 ans	+ de 60 ans

Hommes	Femmes

Lavelanétiens	Pays d'Olmes	Autre

Votre association organise-t-elle des activités en direction de publics spécifiques (personne en situation de handicap, jeunes, personne en situation de précarité...) ?

Informations complémentaires

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? Oui Non
Si oui, merci de précisez lesquels ci-dessous :

Type d'agrément	Attribué par	En date du	N° de l'agrément

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

A quel(s) réseau(x), union(s) ou fédération(s), l'association est-elle affiliée ?

Uniquement pour les associations sportives

L'association développe-t-elle la pratique sportive adaptée ou handisport ? Oui Non
Si oui, détaillez.

L'association propose-t-elle des séances « sport santé » / « sport sur ordonnance » pour un public ciblé ? Oui Non
Si oui, détaillez.

L'association intervient-elle auprès du public scolaire/périscolaire de Lavelanet ?
 Oui Non
Si oui, dans quel cadre ?

L'association bénéficie t-elle d'une labérisation fédérale particulière ? Oui Non

Détaillez le nombre de personnes assurant l'encadrement des séances, leur rôle et leur diplôme :

PARTIE 2 – ACTIVITÉS DE VOTRE ASSOCIATION

1

Domaines d'activités

Cocher la (ou les) case(s) qui se rapprochent le plus de votre domaine d'activités :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sports | <input type="checkbox"/> Enfance jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Commerce – économie – artisanat |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Emploi – formation – insertion professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Santé – Bien-être | <input type="checkbox"/> Entraide – solidarité locale – humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Solidarité internationale | <input type="checkbox"/> Environnement – développement durable |
| <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/> |

2

Adhésions et cotisations

Détaillez les différents tarifs existants au sein de votre association :

Détaillez les conditions particulières, s'il y en a, pour adhérer à votre association :

3

Territoires d'intervention

Les activités habituelles de votre association se déroulent dans le périmètre :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> National | <input type="checkbox"/> De Lavelanet |
| <input type="checkbox"/> Régional | <input type="checkbox"/> D'une autre commune |
| <input type="checkbox"/> Départemental | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Du Pays d'Olmes | |

4

Local de l'association

Occuez-vous un local/des locaux pour exercer votre/vos activités associatives ?

- Oui Non

Si oui, adresse du local :

En êtes-vous le propriétaire ? Oui Non

↳ Si non, est-il mis à votre disposition par la mairie ? Oui Non

↳ Si c'est un lieu privé, indiquez le montant mensuel du loyer :

5

Activités organisées

Détaillez les différentes activités courantes de l'association

Indiquez les événements marquants organisés au cours de l'année 2025

PARTIE 3 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

1

Subventions

	Obtenues en 2025	Sollicitées en 2026
Ville de Lavelanet		
Autres villes :		
Communauté de Communes du Pays d'Olmes		
Département de l'Ariège		
Région Occitanie		
Préfecture de l'Ariège		
Autre :		
TOTAL		

2

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION*(il s'agit d'un modèle, il est possible de joindre un autre document présentant le budget prévisionnel)**Année 2026 ou exercice du* *au*

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60. Achats		70. Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats stockés matières premières et fournitures	<input type="text"/>	73. Concours publics	<input type="text"/>
Autres fournitures	<input type="text"/>	74. Subventions d'exploitations	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Etat : préciser les ministères, directions ou services déconcentrés	<input type="text"/>
61. Services extérieurs		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Locations	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Entretien et réparation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assurance	<input type="text"/>	Conseil-s Régional(aux) :	<input type="text"/>
Documentation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
62. Autres services extérieurs		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<input type="text"/>	Conseil-s Départemental(aux) :	<input type="text"/>
Publicité, publication	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Services bancaires, autres	<input type="text"/>	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	<input type="text"/>
63. Impôts et taxes		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impôts et taxes sur rémunération	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
64. Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	<input type="text"/>
		Organismes sociaux (CAF, autres) Précisez : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	Autres établissements publics	<input type="text"/>

Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres	
65. Autres charges de gestion courante		75. Autres produits de gestion courante	
		Cotisations	
		Dons manuels - Mécénat	
66. Charges financières (intérêts débiteurs et agios)		76. Produits financiers	
67. Charges exceptionnelles		77. Produits exceptionnels	
68. Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78. Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69. Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79. Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES CHARGES	

Le budget prévisionnel doit être équilibré (si besoin d'aide, cf Annexe 1).

L'association sollicite une subvention auprès de la commune de Lavelanet
de €

PARTIE 4 – OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1

Une subvention pour :

Votre demande de subvention concerne :

- Le fonctionnement de votre association
- La mise en place d'un projet spécifique
- Les deux

2

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement a pour but d'apporter une contribution financière aux charges de gestion de l'association, au fonctionnement normal de l'association conformément à son objet social.

Votre demande de subvention concerne le fonctionnement de votre association.

Merci de préciser les dépenses, charges courantes liées au fonctionnement de l'association :

3

Subvention pour un projet

La subvention pour un projet spécifique contribue à financer un projet ou une action, dont l'objet est clairement identifié et qui ne correspond qu'à une partie de l'activité de l'association.

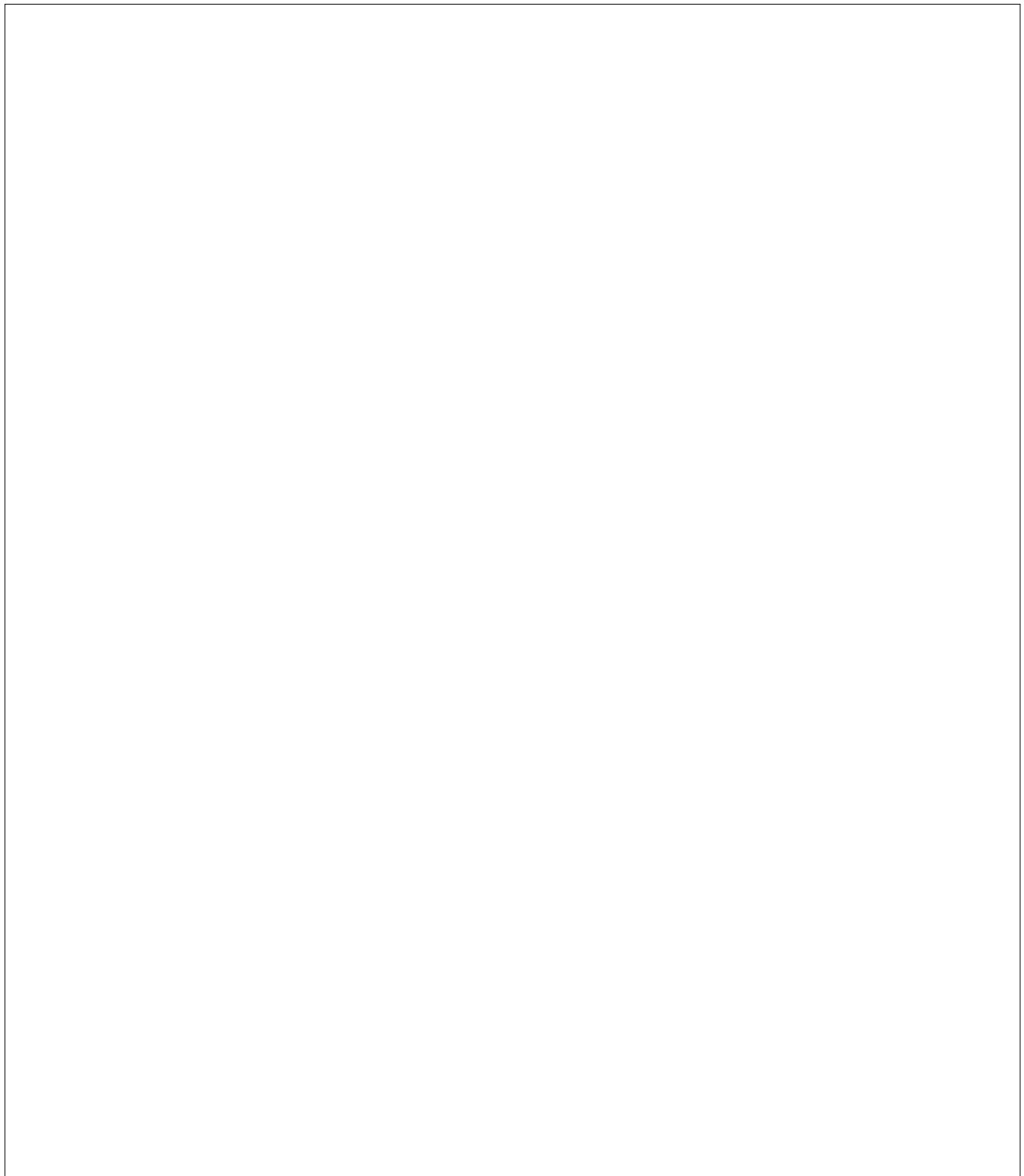
Votre demande de subvention concerne un projet spécifique.

Merci de joindre un document détaillé (voir annexe 2 – fiche description de projet) en y intégrant les informations suivantes :

- Description du projet (activités, actions prévues, public cible, partenaires...)
- Objectifs du projet
- Territoire d'intervention
- Moyens matériels et humains mobilisés pour le projet
- Date ou période de réalisation
- Budget prévisionnel du projet

Calendrier prévisionnel 2026

Indiquez les grands événements (compétitions, manifestations, festivités,...) de votre association prévus pour l'année 2026

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the question. It is intended for the user to list the events they have planned for 2026.

PARTIE 5 – ATTESTATION

Je soussigné(e), (prénom, nom)

représentant légal(e) de l'association

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables et fiscales
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ;
- certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

La signature de ce contrat, par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République est obligatoire pour toute demande de subvention déposée à partir du 1^{er} janvier 2022.

La structure signataire de ce contrat doit veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles.

Elle doit informer les membres qu'elle a souscrit à ce contrat notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.

- demander une subvention de au titre de l'année 2026

Fait le à

Signature